

Année	Numéro de référence - Paiement Internet	Numéro de compte	Total du compte	Montant du versement à payer
-------	---	------------------	-----------------	------------------------------

- - et - -

Montant versé
---------------

Date limite du versement à payer
----------------------------------

**Payable à l'ordre de la Ville de Montréal**

Veillez joindre la partie du haut à votre paiement. Ne pas plier ni agraffer.

Code d'accès :

Numéro de compte	Numéro de référence	Année	Période d'imposition						Date de facturation		
			Jour	Mois	Année	au			Jour	Mois	Année
<b>Débiteur(s) du compte</b>  <input type="checkbox"/> Le présent compte s'adresse à la fois au(x) débiteur(s) identifié(s) ci-dessus et aux autres codébiteurs également inscrits comme propriétaires au rôle d'évaluation foncière.		<b>Emplacement de la propriété</b>									
		<b>Arrondissement :</b>									
<b>Désignation cadastrale</b>		<b>Valeur(s) imposable(s) au 31 décembre 2013</b>			<b>Valeur(s) imposable(s) ajustée(s) de 2016</b>			<b>Valeur(s) imp. inscrite(s) au rôle 2014-2016</b>			



Détail du compte (Consulter l'annexe jointe au compte)				Base d'imposition	Taux	Montant
Date(s) limite(s) Versement(s)	1 <sup>er</sup> :	2 <sup>e</sup> :	Montant	Montant	Montant	Total du compte
	Jour Mois Année	Jour Mois Année				

Tout versement fait après la date limite entraîne des frais calculés de jour en jour aux taux mensuels suivants : intérêts = 0,8333 % ; pénalité = 0,41 %.  
**Toute contestation d'une inscription au rôle d'évaluation foncière ne vous libère pas de l'obligation d'acquitter ce compte.**

**Veillez joindre cette partie à votre paiement. Ne pas plier ni agraffer.**

Si vous payez ce compte par la poste, utilisez l'enveloppe ci-jointe et libellez vos chèques ou mandats à l'ordre de la **Ville de Montréal**.

Timbre de caisse

### Modalités de paiement

Votre paiement est porté à votre compte **le jour de sa réception** à nos bureaux. Prévoyez, par conséquent, un **délai suffisant** pour payer le montant dû **quel que soit le mode de paiement que vous utilisez**.

Vous pouvez payer :

- **Par Internet**

Inscrire les 14 chiffres du **numéro de référence** indiqué sur le coupon, **sans les traits d'union**. Le numéro de référence est variable d'une facture à une autre. Si cette facture est payable en deux versements, utilisez le même numéro de référence pour effectuer le paiement des deux échéances par Internet.

Montréal 		Compte de taxes municipales		
Année	Numéro de référence - Paiement Internet XXXXXXXX-XX-XX-XX	Numéro de compte	Total du compte	Montant du versement à payer
				Montant versé
				Date limite du versement à payer
<b>PAIEMENT INTERNET</b>				
Payable à l'ordre de la Ville de Montréal				
<small>Veillez joindre la partie du haut à votre paiement. Ne pas plier ni agraffer.</small>				

### Les institutions financières suivantes acceptent le paiement par Internet :

Desjardins (AccèsD)  
Banque Nationale du Canada  
RBC Banque Royale  
Groupe financier Banque TD  
Banque Scotia  
BMO - Groupe financier  
Banque Laurentienne

- **Aux guichets de votre établissement financier**

- **Par la poste en utilisant l'enveloppe ci-jointe**

Joignez le coupon de paiement à vos chèques ou mandats libellés à l'ordre de la **Ville de Montréal**. Vous pouvez joindre à votre premier versement un chèque postdaté au montant du deuxième versement.

- **Aux points de service de la Ville de Montréal**

Paiements par carte de débit, chèques ou en espèces. Veuillez vous assurer préalablement que le point de service accepte le paiement en espèces.

**Pour plus de renseignements sur votre compte, veuillez consulter les documents joints.**

### Vous pouvez obtenir des renseignements sur votre compte :

Par téléphone

Du lundi au vendredi : 8 h 30 à 20 h 30  
Les samedis, dimanches et jours fériés : 9 h à 17 h

- ▶ Île de Montréal : 311
- ▶ Extérieur de l'île : 514 872-0311

Par courrier

Ville de Montréal, Service des finances  
C.P. 11043, succursale Centre-Ville  
Montréal (Québec) H3C 4X8

Par Internet

[ville.montreal.qc.ca/finances](http://ville.montreal.qc.ca/finances)